

RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION B

VISION VALIDÉE

FPH-CI : Une fédération performante au service des producteurs de caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire

ANALYSE SWOT

<p>FORCES</p> <p>1- GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon fonctionnement des organes statutaires de la FPH-CI ✓ Fort potentiel de mobilisation des ressources financières ✓ Création consensuelle de la FPH-CI ✓ Bonne représentativité de la FPH-CI dans tous les secteurs hévéicoles de la Côte d'Ivoire ✓ Existence d'une ressource humaine de qualité ✓ Part élevée du volume de production nationale détenu ✓ Représentation majoritaire des producteurs au plan national ✓ Organisation légale et légitime ✓ Capitalisation des acquis des OPA antérieures (FISH, APROCANCI, OPCN) <p>2- COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cohésion renforcée entre les membres de la FPH-CI ✓ Existence de planteurs leaders dans tous les secteurs hévéicoles <p>3- PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation de la culture d'hévéa dans les zones marginales et dans les zones à écosystème dégradé ✓ Existence de variétés à haut rendement 	<p>OPPORTUNITES</p> <p>1- GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un cadre législatif et réglementaire de la filière ✓ Mise en place du Conseil Hévéa Palmier (organe de régulation) ✓ Reconnaissance de l'OIA APROMAC ✓ FPH-CI majoritaire à l'OIA ✓ Relation de la FPH-CI avec les organisations internationales (ACI, IRRDB, IRSG, GPSNR) <p>2- PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des structures d'accompagnement (FIRCA, CNRA, ANADER) <p>3- VALORISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de dispositions légales pour la petite transformation (feuilles fumées) <p>4- DURABILITÉ – ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution à la séquestration du carbone <p>5- COMMERCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix
<p>FAIBLESSES</p> <p>1- GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Non installation des représentations de la FPH dans les régions 	<p>MENACES</p> <p>1- GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Non prise en compte du financement de la FPH dans le mécanisme de fixation du prix (cotisations professionnelles)

- ✓ Insuffisance de renforcement des capacités des organes dirigeants de la FPH
- ✓ Insuffisance des ressources financières de la FPH

2- COMMUNICATION

- ✓ Insuffisance de communication dans les bases

3- PRODUCTION

- ✓ Non diversification des revenus des producteurs
- ✓ Méconnaissance des mesures de production durable par les producteurs
- ✓ Difficultés de régénération des vergers
- ✓ Désintérêt des producteurs pour les activités de saignée
- ✓ Accès difficile des membres aux équipements et intrants
- ✓ Production de mauvaise qualité chez certains producteurs
- ✓ Réduction des terres propices à l'hévéaculture
- ✓ Difficulté d'accès des femmes et des jeunes à la terre
- ✓ Vieillesse des producteurs et du verger
- ✓ Insuffisance de la pratique de cultures vivrières, fruitières associées à l'hévéa en culture en rapport

4- VALORISATION

- ✓ Inexistence de la petite transformation chez les producteurs
- ✓ Faible niveau de valorisation des sous-produits de l'hévéa

5- SOCIAL

- ✓ Difficulté d'accès des femmes et des jeunes à la terre
- ✓ Vulnérabilité des producteurs
- ✓ Absence d'un plan social pour les membres producteurs d'hévéa
- ✓ Faible taux (7%) de titre de propriété foncière des hévéaculteurs

2- COMMUNICATION

3- PRODUCTION

- ✓ Mauvais état des pistes existantes et insuffisance du réseau des pistes de desserte agricoles
- ✓ Insuffisance de l'encadrement des producteurs
- ✓ Déficit en main d'œuvre qualifiée pour les activités de saignée
- ✓ Long processus et coût élevé pour l'obtention de titres de propriété foncière

4- VALORISATION

- ✓ Faible capacité d'absorption de la production par les usiniers
- ✓ Absence de la 2^{ème} transformation en CI
- ✓ Non reconnaissance du bois d'hévéa comme bois d'ébénisterie

5- DURABILITÉ

- ✓ Long processus et coût élevé pour l'obtention de titres de propriété foncière
- ✓ Impact négatif du changement climatique sur les rendements agricoles

6- COMMERCIALISATION

- ✓ Installations anarchiques des ponts bascules
- ✓ Exportations incontrôlées
- ✓ Prolifération des coopératives acheteuses de produits
- ✓ Fréquents vols des fonds de tasse dans les exploitations
- ✓ Long délai de paiement aux producteurs
- ✓ Insuffisance de contrôle des instruments de pesée utilisés par les acheteurs
- ✓ Imposition de quota d'achat des fonds de tasse aux producteurs par les usiniers
- ✓ Mauvais état des pistes existantes et insuffisance du réseau des pistes de desserte agricoles
- ✓ Inexistence de fonds de soutien aux activités des coopératives
- ✓ Difficulté d'écoulement des produits par les producteurs

<ul style="list-style-type: none">✓ Manque d'identification des producteurs✓ Instabilité des saigneurs <p>6- COMMERCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Insolvabilité de certains producteurs	<ul style="list-style-type: none">✓ Ponction unilatérale sur les prix et le poids par les usiniers et acheteurs✓ Non-respect du prix APROMAC fixé aux producteurs par les acheteurs et certains usiniers✓ Prolifération d'acheteurs véreux dans le secteur✓ Faible capacité d'absorption de la production par les usiniers✓ Tendence baissière du prix du caoutchouc à l'international✓ Faible capacité d'absorption de la production par les usiniers✓ Désorganisation de la commercialisation intérieure
--	--